

Le dispositif ULIS en lycée professionnel à l'EREA

ULIS : Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire

Les caractéristiques :

Orientation par décision de la MDPH

Inscription dans le CAP de son choix

Scolarité adaptée avec un accompagnement par des AESH en enseignement général comme en professionnel.

AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap

Une coordonnatrice ULIS et 2 AESH :

Suivi au plus près chaque élève.

Réévaluation les emplois du temps selon les difficultés

Préparations aux formations en milieu professionnel (PFMP)

Liaison parents / élèves constantes

La scolarité en ULIS :

18 heures d'enseignement général avec AESH selon les besoins des élèves

18 heures d'enseignement professionnel par semaine avec AESH selon les besoins des élèves

Des postes de travail aménagés selon le profil des jeunes

Un dispositif de soutien scolaire inclus dans l'emploi du temps

Une expérience en milieu professionnel :

2 PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) par an.

Chaque année les élèves vivent une expérience professionnelle d'une durée de 6 à 8 semaines en entreprises adaptées ou en milieu ordinaire.

Un accompagnement à l'insertion professionnelle :

En deuxième année, l'ULIS s'implique dans la recherche d'un emploi ou de contrat d'apprentissage des personnes en situation de handicap dans des entreprises engagées HandiWe en partenariat avec CAP Emploi Charente.

L'ULIS s'implique également dans la recherche d'un emploi pour les jeunes désireux de travailler dans un milieu ordinaire.

Un internat éducatif :

Les élèves ULIS peuvent également faire une demande pour l'internat éducatif.

Des enseignants-éducateurs de l'internat sont disponibles pour venir en aide aux devoirs.